

ANDRIOT (Vincent).

Originaire du diocèse de Langres en Champagne. Son engagement par le chapitre de Tréguier est du 17 juillet 1685. Il portera l'habit de chœur, recevra distribution de chantre, et aura pour gages cinq écus (15 L) par mois. Pour peu de temps d'ailleurs car il est congédié le 15 octobre 1685. De façon temporaire, sans doute, car le 7 février 1687, c'est le sieur Andriot qui est commis pour faire la leçon de musique aux enfants de la psalette, en attendant un Me de musique (après le limogeage de Joseph Abguillerm). Andriot sera remplacé à cette tâche par le sieur Nouveau, le 9 juillet 1689 (ADCA, 2 G 293). Il doit s'agir de *Vivant* Andriot qui s'enfuit de la psalette de Langres en août 1681, après avoir pris des vêtements au grand (à l'aîné) enfants de chœur, avant de réintégrer la maison de la psalette (*Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, févr. 1939, p. 260-261)